

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance \$4.00
Six mois, payable d'avance \$2.00
Payable dans le cours de l'année 5.00
Payable à la fin du semestre 2.50

Edition Hebdomadaire
Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa et No. 70, rue Albert Hull

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

RUSSELL HOUSE
RUE SPARKS OTTAWA.
J. A. COVIN,
Propriétaire.
Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.
Ottawa, 20 octobre 1879.

HOTEL RICHELIEU
COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. VINCENT
Vis-à-vis le Palais de Justice.
MONTREAL
Le second semestre de cette institution commencera le 1er de Février. Le cours d'études est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le méritent.
N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement.
Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique. La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.
Pour les termes et autres informations, s'adresser à
M. B. DUROCHER,
Propriétaire.
2 mai 1879.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER
BOULES POUR LES ROGNONS
MEDECINES CELEBRES
Chevaux
AGENTS A OTTAWA—C. STRATTON.
Cotons des rues Dalhousie et Saint-Patrick.
A VIS.—Les médecines ci-dessus, citées dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON, je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.
T. ALEXANDER.
Ottawa, 7 nov. 1879.

Hotel Johnson
150, RUE YORK.
JOHN JOHNSON, propriétaire.
Logements magnifiques et prix peu élevés.
Ottawa, 31 juillet 1879.

Achetez votre Thé
chez
STROUD FRERES
45, Rue Rideau
ET A MONTREAL
On approxime le commerce.

J. P. MURPHY,
PLOMBIER.
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc.
151, RUE RIDEAU.
J. P. MURPHY,
2 septembre 1879.
EUGENE ROBITAILLE
HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUÉ.
Fait aussi les
OUVRAGES EN CHEVEUX.
Dorures et plaqués de toutes sortes.
AU PLUS BAS PRIX.
45, RUE RIDEAU, Block-Eglise.
Ottawa, 11 sept. 1879.

MAISON D'EDUCATION
POUR LES
JEUNES DEMOISELLES.
Congrégation de Notre-Dame,
RUE GLOUCESTER, OTTAWA.
Le second semestre de cette institution commencera le 1er de Février. Le cours d'études est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le méritent.
N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement.
Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique. La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.
Pour les termes et autres informations, s'adresser à
M. B. DUROCHER,
Propriétaire.
2 mai 1879.

Dr O. DAGENAIS
Médecin-Chirurgien.
Orléans, Ont.
Les Bains Turcs,
126 RUE ALBERT.
Pour Dames (femmes à leur toilette) de 10 a.m. à 3 p.m.
Pour Messieurs de 7 à 10 a.m. et de 3 à 11 p.m.
Le Dr. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 h. a. m. et de 2 à 4 p. m.
Ottawa, 9 juillet 1879.

AUX INVENTEURS!
J. Coursolle & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.
J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
OTTAWA, Ont.
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
B. P.—Boîte 68.

\$7.00 LA DOUZAINÉ.
140 doz. de Haches,
FABRIQUÉES AVEC
Le meilleur Acier de Firth,
—ET—
EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS
MANN & CIE.
Ottawa, 13 août 1879.

NOYER NOIR SOLIDE
J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez
J. ERRATT
Magasin de Meubles du Palais,
24 Rue Rideau.

CELEBRES
Biere et Porter
DE
DAWES & Cie.
LACHINE.
Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau.
380, RUE WELLINGTON.
Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.
J. POCKLINGTON,
Gérant.
Ottawa, 27 novembre 1879.

L. A. Olivier
AVOCAT.
Bureau—Enclosure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont.
ARGENT A PRÊTER.
Ottawa, 23 juin 1879.
DR. A. ROBILLARD,
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AGRISTE.
Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.
Bureau de santé: En arrière de l'Hotel-de-Ville.
Heures du Bureau de 9 à 4.

100
Canaris Chanteurs
chez
ESMONDES
ANGLETERRE!
LE Dr GRAY, INVENTEUR DE
LA VITALINE
était un médecin célèbre de Londres, Angleterre.
LA VITALINE a opéré des cures merveilleuses dans sa pratique.
LA VITALINE continue d'obtenir les mêmes résultats de ce côté-ci de l'Atlantique.
LA VITALINE
\$1 LA BOUTEILLE.
En vente chez tous les pharmaciens.
Cie de Médecines de Gray,
TORONTO.

REMEDÉ SPECIFIQUE DE GRAY
TRADE MARK LE GRAND TRADE MARK
Remède Aglais
—Une guérison infallible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impuissance et tous les maux qui sont les suites des habitudes honteuses: perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, décrépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons gratis par la poste. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.
CIE DE MEDECIN'S DE GRAY,
Toronto, Ontario, Canada.
27 avril, 1880.

MAISONS A LOUER
UNE RÉSIDENCE en brique, contenant 10 appartements, avec remise et jardin, No. 152 rue Dalhousie; loyer, \$10 par mois.
UN MAGASIN et RÉSIDENCE, No. 170 coin des rues Dalhousie et Water; loyer, \$12 par mois.
Pour plus ample information, s'adresser à
Madame H. PINARD,
84 rue Water.

OTTAWA PLATING WORKS
Deux portes de la rue Rideau.
J. F. GARROW,
Orfèvre, plaquage en or, argent et nickel.
No. 18, Rue Nicholas, Ottawa
Spécialité de réparations et de repolissage d'articles de tous genres en argent et en argent plaqué. La tunique du plaquage en or sera uniforme, et on pourra lui donner la teinte demandée.
Ottawa, 18 juin 1880

MANUFACTURIERS DE
Biscuits
pour le commerce de gros.
Le plus grand blissement de la vallée d'Ottawa.
Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 1000 livres.
Nos employés sont des premiers maîtres du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction.
GIBSON, FILS ET WARNOCK,
Coin des rues Bank et Québec.

Joseph Drolet
FABRICANT
d'Eaux Gazées,
Ale et Bière de Gingembre, Gidre, Soda Water, Crème Nectar, et autres breuvages pour l'été.
Les meilleurs breuvages distillés de la ville.
Ottawa, 20 mai 1880.
Fonds de Secours de Hull
Les contributions d'argent au fonds de secours pour les incendies de Hull peuvent être déposées entre les mains du trésorier, D. KERR, ex-gérant de la Banque des Marchands, à Ottawa. Les dons de provisions, vêtements, literie, etc., peuvent être adressés au comité exécutif, à l'Hotel de ville, Hull.
E. B. EDDY,
Président du comité exécutif.
Hull, 24 avril, 1880.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 18 août 1879.

F. DUHAMEL
Je désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B", ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de
Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.
Reconnaisant l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.
Ottawa, 11 Nov. 1879.

Wm HOWE.
293, RUE CUMBERLAND.
Peintre, Doreur, Vitrier, Tapisserie, etc.
Importateur et marchand de
Tapisseries et de décors.
Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879.
O'GARA, LAPIERRE & REMON,
Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell House.
MARTIN O'GARA,
HORACE LAPIERRE EDWARD P. REMON

GIBSON, FILS ET WARNOCK,
MANUFACTURIERS DE
Biscuits
pour le commerce de gros.
Le plus grand blissement de la vallée d'Ottawa.
Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 1000 livres.
Nos employés sont des premiers maîtres du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction.
GIBSON, FILS ET WARNOCK,
Coin des rues Bank et Québec.

HOTEL MONTREAL
TENU PAR
NICH. COAILLIER alias NAVION
COIN DES RUES
Wellington et Bridge, Hull
Brands et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté.
Les personnes qui visitent Hull en touristes ou pour affaires, feront bien de descendre à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désirable.
19 février 1880.

FERRONNERIE
POUR LA
Ferronnerie à bon marché
ALLIÉE CHEZ
McDougal & Cuzner,
Enseigne de la GRANDE TARIÈRE,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 2 février 1880.

L'OPINION PUBLIQUE
La collection complète de l'Opinion Publique, non reliée, est en vente à ce bureau.
Prix.....\$30.00

Nouvel Atelier
Photographie
140 Rue Sparks,
(antrefois JARVIS)
12 PHOTOGRAPHIES, deux \$1
DORION et DELORME
Propriétaires
Ottawa, 3 déc. 1879.
Alex. Mortimer.
Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre, IMPRIMERIE.
O. V. GREENBERG,
Directeur du département lithographique.
Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.
ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.
Ottawa, 22 juillet 1879.
J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.
Ottawa, 11 juillet 1879.

MARCHANDISES SECHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.
M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.
Ottawa, 20 octobre 1879.

Glace! Glace!
SAISON au-dessus des Chaudières
SAISON DE 1890
Du 1er Mai au 1er Octobre
10 lbs, tous les jours, CINQ MOIS, \$4 00
10 " " " QUATRE " 3 50
10 " " " TROIS " 3 00
10 " " " DEUX " 2 25
10 " " " UN " 1 50
Deux livraisons le samedi. Pour double quantité, ajouter cinquante pour cent aux prix ci-dessus.
Tarif spécial pour des plus fortes commandes.
Ceux qui ont souci de leur santé feront bien de remarquer la qualité de notre glace, et se rappeler que nous la prenons au-dessus des chutes de la Chaudière, dans la baie qui fournit l'approvisionnement d'eau de la ville.
Nous ne permettons pas à nos employés de vendre de la glace; ils sont tenus d'être polis et actifs dans l'accomplissement de leurs devoirs. On recevra avec reconnaissance toute information relative à quelque négligence de la part de nos employés.
J. CHRISTIN et Cie.,
381 rue Wellington

CHARCUTERIE
FRANCAISE
SEULE MAISON A OTTAWA
L'on trouve toujours un assortiment de
Viande préparée de première qualité
Et vendue à des prix modérés.
Dindes dessossés, Volailles rôties, Langues pressées et marinées, Saucisse de Boulogne Lard salé, etc., etc.
A. COURCELLE,
Carré du marché By, Nos. 14 et 16.
Ottawa, 24 janvier 1880.

Ed. O'LEARY,
MARCHAND TAILLEUR
ET
Fournisseur des Messieurs
Un bon assortiment de
Tweeds
Pour
L'AUTOMNE ET L'HIVER
A des prix qui conviennent à toutes les bourses.
Ottawa, 10 Nov., 1879.

MOSHOVE et FERSON, Avocats, Notaires, etc., etc., Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au-dessus du magasin de Gibson, confiseur.
Arges? à prêter sur propriétés foncières.

FEUILLETON
2
Le Loup-garou!
PAR
BENJAMIN SULTZ.
(Suite.)
—Pierrieh, dit-il, en dressant au petit garçon qui dans les chaudières sert de marmite et d'aide au cuisinier, tu vas aller tout seul, puiser de l'eau à la fontaine, et moi je vais te suivre de l'œil, mais de l'œil seulement. Ne crains rien. Et vous autres, reprit-il en se tournant vers les hommes, restez tranquilles—je défends que l'on cherche même à savoir ce que je vais faire.
Le petit garçon ne paraissait pas du tout rassuré.
—Voyons, lui dit fermement Olivier, tu n'as qu'à faire de l'œil, peureux, je sais ce que c'est, et je te promets, qu'il ne te sera pas fait de mal. A présent, prends la chaudière et surtout met le plus gros casse-tête de campement, c'est le point principal. Vous, mon-

sieur Charles, veuillez rester ici à surveiller les hommes; je ne veux pas qu'il me voient agir. Viens, mon garçon, termina-t-il en amenant Pierrieh. Et la porte se referma sur eux. Ils étaient dehors.
Pendant dix minutes personne ne souffla mot autour de moi. Un malaise indéfinissable accablait tous les esprits. Ce silence fut rompu par des cris de détresse poussés par Pierrieh, et le gros rire de Lachance qui entra presque sur le coup en tenant l'enfant par la main.
Le mystère était expliqué. Olivier avait vu le manitou!
Nous n'avions pas assez de paroles pour formuler toutes nos questions. Peine inutile, Olivier prétendit garder son secret jusqu'au lendemain.
Quant à l'enfant, interrogé, il répondit qu'il n'avait rien vu. En sortant, dit-il, M. Lachance se coucha, et moi je marchai vers la fontaine; je savais qu'il ne me perdait pas de vue; la nuit n'est pas très-noire.
Tout-à-coup je l'entendis qui me disait: "Vite, vite, Pierrieh, viens!" C'est alors que je criai, car en l'entendant m'appeler

ainsi, j'eus peur qu'il n'y eût du danger; mais lui riait.
C'était tout. Impossible d'en savoir plus long. Je ne tentai même pas de faire parler Lachance sur ce sujet, car sa première parole en réponse aux interpellations des hommes du chantier avait été: "Vous saluez cela demain, soyez tranquilles."
Le lendemain arriva. Dès sept heures du matin, l'ouvrage recommençait dans la forêt pour se continuer jusqu'au soir.
Lachance, Pierrieh, et moi, nous restions au chantier.
Vers huit heures, Lachance avait chassé ses raquettes, et une hachette à la main il allait d'un arbre à l'autre, choisissant les plus gros autour de notre logis, et frappant sur le tronc avec le dos ou tête de son arme. Après chaque coup il levait les yeux vers le faite de l'arbre et attendait un instant.
Au cinquième arbre, il poussa un cri de triomphe.
—Qui?
—Le diable! Le loup-garou. Tenez, regardez dans la fonce, là-haut.

Nous regardons. Effectivement, dans une grosse fourche du dernier arbre frappé par Lachance, il y avait un être vivant, dont les gros yeux et la mine renfrognée manifestaient une mauvaise humeur mal contenue.
C'était un très-gros hibou gris. Lachance eut bientôt saisi sa carabine de chasse et abattit le gibier, qui à l'examen se trouva être prodigieusement fort, un roi de l'espèce.
—Hier soir, nous dit Lachance, quand je l'aperçus tout-à-coup qui planait au-dessus de la tête de Pierrieh, j'eus peur pour cet enfant. Vrai, je le trouvais si puissamment découlé que je le croyais capable d'enlever le petit marmite tout grand. Mais au son de ma voix, il tarda de s'abattre et Pierrieh eut le temps de revenir à moi. Du reste, en écoutant les récits des gens du chantier, j'avais déjà acquis la certitude qu'il devait y avoir du hibou là-dedans. Ces animaux-là sont plus effrontés qu'on ne le pense, et les plus gros, comme celui-ci, ont une force surprenante. Regardez ces ailes, ces pattes, ces serres. C'est ça qui vous décoiffe un homme! Sans compter qu'en s'abattant sur sa victime, le hibou trap-

pe, comme l'aigle, un double coup de ses ailes qui peut étourdir l'homme le plus solide. C'est ce qui est arrivé à nos gens.
—Vous pensez donc qu'ils retourneront leurs coiffures?
—Hé! pardine, oui! Dans le nid de l'oiseau vous les trouverez les sept, mais laissez-moi faire, n'en dites rien aux hommes.
Le soir arriva. Chacun au retour de l'ouvrage de la journée s'informait du résultat des recherches de Lachance.
—Soupez, dit celui-ci; après cela, je vous le ferai voir.
L'art avec lequel notre contre-maître en chef conduisait jusqu'au bout cette mystification défit toute tentative de description. L'apparente tranquillité d'esprit que sa figure revêt d'ordinaire était plus marquée que jamais au milieu des angoisses de ceux qui l'entouraient et que sa position et son air d'autorité tenaient en respect. Il mettrait son plaisir à ne pas paraître s'occuper de cette terrible affaire, et feignait de la traiter avec le dernier mépris.
Le souper fini, il appela quelques-uns des bûcherons, leur fit

prendre des haches, et accompagné de tout le monde, il marcha droit à l'arbre du hibou.
—Abattez-moi ça, commanda-t-il.
Sans hésiter, les bûcherons se mirent à l'œuvre. Ils se perdaient en conjectures sur le but de ce singulier travail.
Enfin l'arbre tomba.
—C'est bon, dit Lachance, en regardant les hommes, reprenez en chantier maintenant. Ceux qui ont perdu des casques pourront les reprendre dans le trou de la grosse fourche.
Et il désignait du doigt la partie de l'arbre où était cette fourche, très visible d'ailleurs.
On se signa aisément si la surprise fut grande. Le cuisinier mille premier à fouiller dans l'immense nid de hibou;—il en retira les sept casques en peu de temps.
Le diable s'était fait là un nid bien rembourré, bien capitonné, bien chaud!
Figurons-nous la gaite des hommes pendant que le cuisinier retirait leurs couvre-chefs de la cachette de l'oiseau, et durant le trajet, depuis l'arbre abattu jusqu'au campement.
La troupe joyeuse fit interrup-

tion autour de la cambuse en criant: "Hurrah pour M. Lachance!"
Lachance fumait tranquillement sa pipe et les regardait impassible.
A terre devant ses pieds était le corps du hibou que les hommes n'avaient pas encore vu.
—Hurrah pour monsieur Lachance!
—Oui-dà! riposta Lachance, une belle affaire! Ça valait bien la peine de me presser tant de venir hier soir!...
FIN.
Eau et poudre à Dent Olorante et Antiseptique de Campbell.
Pour la conservation des dents et leur donner une apparence brillante, rien n'égale cette préparation.
En vente à la pharmacie de G. O. Daclier, 517, rue Sussex.
—Lorsque l'estomac d'un enfant est dur et enflé, c'est qu'il a mangé trop. Rien de ce qu'il mange ne lui fait du bien. La nourriture est absorbée par les vers. Achetez une boîte de vermicifuge ou Pastilles vermifuges, données à l'enfant et il sera guéri.
—Pour le soulagement des douleurs, nous croyons que la Panacea Domestique de Brown n'a pas d'égal. Elle active la circulation du sang et guérit, prise à l'intérieur ou appliquée extérieurement, plus sûrement qu'aucune autre médecine. En vente chez tous les pharmaciens, 25 centins la bouteille.

Mardi, 6 Juillet 1880

SOMMAIRE

M. DE FOUCAULT. EMPRUNT FRANÇAIS. LÉGISLATION DE QUÉBEC. CONSEIL DE VILLE. FÉNERAILLES DE FEU MESSIRE J. S. GINGUET. SERVICE PHOTOGRAPHIQUE. COURRIER DE HULL. A TRAVERS L'ONTARIO. FAULTON-LE LOUP-GAROU: Benjamin Sells. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

M. DE FOUCAULT

M. le comte de Foucault est du plus grand monde, d'après une lettre de France que nous recevons. Il est riche. Son château, situé à la forêt de Mayenne, dans le Maine, est le rendez-vous des chasseurs en renom. La forêt est surtout connue pour ses sangliers et autres gros gibier. Les meutes de M. de Foucault sont les meilleures à vingt lieues à la ronde. Si jamais ce monsieur revient au Canada, nous avons lieu de croire qu'il y fera la grande chasse d'hiver. Parmi nous, les gens qui semblent lui avoir plus d'avantage sont les habitants de Beaufort, et cela se conçoit puisque toute la côte de Beaufort est habitée par des familles venues précisément du Maine et du Perche. Mais ce qui a encore bien étonné M. de Foucault, c'est lorsque l'un de nos érudits lui a montré les actes de concession de la seigneurie de Foucault, entre la rivière Chambly et la baie de Missisquoi, faites de 1733 à 1743, au nom de M. de Foucault, conseiller au Conseil souverain de Québec, etc. Les armes de ce personnage lui ayant été apportées, il a tiré de son doigt une bague de famille sur laquelle ces mêmes armes sont gravées. "Me voilà Canadien!" s'est-il écrié avec une expression de plaisir charmant.

L'EMPRUNT FRANÇAIS

Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis: "L'emprunt français, objet de tant de discussions et de tant de récriminations de la part d'organes britanniques, est aujourd'hui un fait accompli. Le parlement de Québec l'a voté avec une majorité considérable. Au Conseil législatif, il a été proposé par le président, l'honorable M. Ross, et secondé par le chef de l'opposition, l'honorable M. Starnes, et le lieutenant-gouverneur vient de le sanctionner. De ce jour date, on peut le dire, une ère nouvelle pour la province et pour le Canada français, l'ère de ses relations directes avec son ancienne métropole.

"En présence d'un fait aussi considérable, on comprend la stupeur, l'indignation qui se sont emparés d'un groupe qui, jusqu'à présent, se regardait avec complaisance comme l'arbitre des destinées canadiennes dans la province de Québec, et comme le dispensateur de ses richesses nationales, s'adjugeant le droit exclusif de verser ou de retenir à son gré sur les Canadiens-français, les eaux du Pactole. Suivant ces gentlemen, la province de Québec manque à ses devoirs de loyauté envers l'Angleterre, en contractant à Paris un marché avantageux, au lieu de se faire loyalement écorcher à Londres. Elle trahit la couronne en rétablissant son crédit, en faisant coter au pair sa dette naguère tombée à 93: elle scandalise, en un mot, tous les Skylocks de Lombard street et de Montréal, en leur refusant carrément le "pound of flesh" dont ils humaient d'avance l'odeur succulente. Nous comprenons ces nobles douleurs, et ce qui nous attriste encore plus pour ces âmes généreuses, c'est qu'un nouveau calice encore bien plus amer leur est préparé par l'institution du crédit foncier, qui va être incorporé par le parlement de Québec dans le courant de la semaine. L'effet de cette création sera d'abaisser le taux d'intérêt, sur la propriété foncière, de huit, neuf, dix et même 12 p. cent, à six et demi, y compris un système d'annuité destiné à libérer les immeubles ou le gage, en vingt ou trente ans, suivant le système français. Déjà la seule perspective de cette institution a produit un changement notable dans les transactions immobilières, fait baisser partout le taux des emprunts et relevé la valeur des propriétés. Toutes les municipalités, fabriques, corporations religieuses, attendent avec impatience le fonctionnement de l'entreprise qui va dégrever le sol et donner un immense essor à la production. On comprend le désespoir profond qui s'est emparé de l'oligarchie usurière. Les Shavers, les prêteurs à la petite semaine qui voient se dérober à leurs griffes la multitude des nécessiteux, poussent

les lamentations du mauvais riche de l'évangile, en voyant se tarir du coup la source de leurs bénéfices.

Nous publions plus bas un intéressant article du Journal des Débats sur la situation économique de la France comparée aux Etats-Unis et au Canada. L'auteur, M. Leroy-Beaulieu, est un écrivain libéral distingué; mais il ne connaît pas parfaitement la topographie du pays, dont il ne parle pas toujours avec connaissance de cause. Aussi nous réservons-nous de relever, dans un prochain numéro, les erreurs qui se sont glissées dans l'étude économique de notre confrère.

Que l'Amérique ait encore des quantités énormes de réserves de terres inoccupées, c'est un fait qui est aujourd'hui incontestable. L'Amérique du Nord ne se compose pas des Etats-Unis seulement; il y a les possessions anglaises connues sous le nom de Dominion of Canada, qui prennent, au point de vue agricole, une importance croissante. A l'ouest du Canada se trouve un vaste territoire que l'on appelle le Manitoba, lequel est en train de devenir le plus grand producteur de céréales du monde. Cette immense région s'étend sur 713 millions de kilomètres carrés, ce qui est près de quatorze fois la superficie de la France. Hélas! nous ne dirons pas que cette énorme zone n'est pas tout entière susceptible de culture. Néanmoins, il paraît que les vents chauds qui soufflent du Pacifique rendent cultivable et productif le sixième environ de l'étendue du Manitoba, soit 120 millions d'hectares ou le double de la contenance de la France.

Les Etats ou les territoires nouveaux de l'ouest de l'Union américaine ont aussi de considérables réserves de terres. On calcule que dans le Minnesota, qui depuis cinq ans a attiré de nombreux immigrants, 1,500,000 hectares seulement sont en culture sur une superficie exploitable de près de 22 millions d'hectares. Ainsi, au point de vue de la superficie des terres susceptibles d'appropriation et de production, les craintes des Européens n'ont rien de bien exagéré. Il y a place dans le monde pour des millions, même pour des centaines de millions de nouveaux propriétaires et de nouveaux cultivateurs. Si Malthus, avec sa théorie célèbre que la population croît plus vite que les moyens de subsistance, revenait en ce monde, il serait étonné et sans doute ravi de la zone ouverte aujourd'hui à l'activité de l'homme, et de l'étendue indéfinie des appropriations futures de l'humanité.

Tous ces territoires ne peuvent cependant pas être mis immédiatement en culture; il y faut des bras et des capitaux; ces deux éléments manquent et n'arrivent chaque année qu'en quantités limitées. Nous entendons bien parler du départ en masse de fermiers anglais qui, effrayés de la crise dans leur pays, vont porter leurs bras, leur expérience et leur fortune soit au Canada, soit aux Etats-Unis, soit à la Nouvelle-Zélande. Mais l'opinion publique s'exagère singulièrement l'importance de cette émigration; quelques centaines d'entrepreneurs fermiers qui s'expatrient lui paraissent des milliers ou même des dizaines de milliers. Si ces territoires de l'ouest du Canada et des Etats-Unis se peuplent et font de grands progrès, c'est en partie au détriment des autres districts des mêmes contrées; et le Centre et l'Est des Etats-Unis pâtissent eux-mêmes les premiers plus que l'Europe de la concurrence que leur font les contrées de l'ouest. Ce sont les fermiers de l'Etat d'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre, de la Pensylvanie et de l'Ohio qui vont surtout se fixer dans ces vastes régions que l'on appelle Manitoba, le Minnesota, le Dakota, le Montana, et à donc là un déplacement de la population et de la production. Toute la production de ces Territoires neufs ne vient pas s'ajouter à la production antérieure de l'Union américaine et du Canada; en grande partie elle comble les vides qui résultent de l'abandon de beaucoup de terres dans les territoires américains plus anciennement peuplés et aujourd'hui parfois épuisés.

La terre ne coûte sans doute que peu de chose à acheter; le prix le plus habituel est de 12 fr. 50 c. l'hectare pour les terrains cadastrés; encore comporte-t-il le droit d'acquiescer plus tard par préemption, et moyennant un prix inférieur, des terrains adjacents au lot primitif. Mais il ne faut pas oublier que la terre acquise dans ces conditions est absolument à l'état de nature, qu'elle est vierge de tout travail humain, de toute préparation, et que ce n'est pas une médiocre tâche, une insignifiante dépense de la mettre en état d'être exploitée. Ce sont là, en outre, des terres situées à l'extrême limite de la colonisation. On a soin de nous dire que l'immigrant qui avec un petit capital se risque à vouloir approprier ainsi de la terre vierge y perd souvent son temps,

sa peine et ses épargnes. Les hommes prévoyants et circospects commencent par se placer comme garçons de ferme, réalisent des économies assez fortes et achètent alors un petit domaine déjà exploité. Le prix en varie, dans ces contrées lointaines, de 5 à 50 dollars l'acre, soit de 62 à 620 fr. l'hectare. Quand donc on dit que la terre dans le Far-West des Etats-Unis ou du Canada n'a aucune espèce de valeur, on exagère; la terre qui a été défrichée et qui est en état de culture y vaut de 62 à 620 fr. l'hectare, prix modique assurément, mais qui ne laisse pas d'avoir quelque importance si l'on considère l'éloignement du marché.

Les capitaux sont naturellement rares dans ces pays et ils sont très recherchés. Dans le Manitoba, dans le Minnesota, d'après ce qu'on écrit de cette dernière contrée au Times, les prêts hypothécaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur du sol et avec les garanties les plus sûres, se contractent à un taux d'intérêt de 8 à 10 pour cent. C'est juste le double du taux usuel en Europe. L'exploitation dans ces Territoires se fait en famille, par les concours de tous les membres, père et enfants, et l'on recourt peu aux travailleurs salariés; c'est que les prix de la main-d'œuvre sont élevés sans être cependant aussi exorbitants qu'on est habitué à les rencontrer parfois aux Etats-Unis. Dans le Minnesota, les salaires agricoles sont de 5 fr. par jour; dans le Canada, ils varient de 600 à 900 fr. par an avec la nourriture, de 1,250 à 1,750 fr. sans la nourriture. La médiocrité des exploitations et la cherté des capitaux—deux grands obstacles cependant—n'empêchent pas l'usage le plus varié et le plus habituel des machines agricoles. Ce n'est pas, à vrai dire, le seul bon marché de la terre, c'est le très intelligent emploi des machines qui permet à ces régions si éloignées de fournir des approvisionnements au vieux monde.

Une correspondance du Times contient un curieux détail du prix de revient de la production du blé dans ces régions. D'après les déclarations des principaux propriétaires, les frais de culture, comprenant l'intérêt du capital engagé, la main-d'œuvre et le bénéfice de l'exploitant, monteraient à une dizaine de dollars par acre, soit à 130 ou 140 fr. par hectare; avec ces dépenses ils recueilleraient 20 boisseaux par acre, soit environ, par hectare, 18 hectolitres; le prix de revient sur place serait donc de 8 fr. environ par hectolitre de blé. Restent les frais de transport en chemin de fer jusqu'à Duluth, sur le lac Supérieur; le prix serait de 2 fr. par hectolitre. Les frais divers de Duluth monteraient à 20 centimes; le transport de Duluth à Montréal ou à New-York absorberait un peu plus de 2 fr.; le fret maritime de New-York ou de Montréal à Liverpool préleverait encore 2 fr. 50 c.; l'assurance maritime et les frais divers d'emballage et de manipulation sur tout le trajet atteindraient 1 fr. 85 c.; ce serait ainsi à 16 fr. 50 c. en tout que reviendrait le prix naturel, si l'on peut parler ainsi, de l'hectolitre de blé du Minnesota ou du Manitoba rendu à Liverpool. Nous donnons ces renseignements comme des indications qui ne sont que de simples approximations, car chacun sait combien il est difficile, impossible de calculer un prix de revient moyen; rien, en effet, n'est plus variable d'un endroit à l'autre et d'une localité à l'autre. On n'ignore pas non plus que les frais de transport n'ont pas aux Etats-Unis une grande stabilité; après avoir été singulièrement réduits par la guerre de tarifs que se faisaient l'an dernier les grandes compagnies de chemins de fer, ils ont notablement haussé. De même, le fret maritime, qui était excessivement bas par suite de la crise commerciale, remonte depuis quelques mois.

Quelle est, devant cette concurrence de la production agricole du Far-West de l'Amérique, la situation de l'agriculture européenne? Ce qui frappe, c'est que l'agriculture européenne est en quelque sorte naturellement protégée par des frais de transport qui, du cœur du Minnesota ou du Manitoba à Liverpool, représentent à peu près 8 fr. à 8 fr. 50 c. par hectolitre; c'est là un écart considérable. Evidemment, avec cette protection de 8 fr. de frais de transport par hectolitre, avec les capitaux et la main-d'œuvre à un meilleur compte, l'agriculture européenne ne peut capituler devant l'agriculture américaine. Elle a toutefois besoin de beaucoup d'efforts.

—M. le major Mallet est parti ce matin pour Owégo, où demeure sa famille. Il est accompagné des meilleurs souhaits de tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître et de l'apprecier.

LEGISLATURE DE QUÉBEC

— Québec, 5 juillet.

L'Orateur prend son siège à trois heures. Dans l'Assemblée législative aujourd'hui, le secrétaire provincial a présenté un bill relatif aux asiles d'aliénés subventionnés par le gouvernement.

Les bills suivants sont considérés en comité de toute la Chambre, rapportés et adoptés: Pour déclarer et confirmer le nom de Joseph Elie de Gagné, éc., marchand, de la paroisse des Eboulements, et pour venir en aide à ses héritiers; pour continuer l'association des comptables de Montréal; pour amender la charte de la société des arts de Montréal; pour amender la charte de la ville d'Iberville; pour amender la charte de la compagnie du gaz de Québec; pour constituer l'embranchement de chemin de fer de Lachine et de la Pointe-Claire; pour constituer la compagnie pour l'exploitation des mines Haro-

— L'honorable M. Robertson, en réponse à M. Gifford, dit que le gouvernement n'a pas l'intention de placer dans le budget supplémentaire aucune somme pour l'établissement d'un institut de vaccin à Montréal ou ailleurs, ni d'accorder un subside annuel à aucune telle institution. L'honorable M. Ross demande pourquoi un ordre a été donné à M. Duchesnay, inspecteur, de donner des permis pour chercher de l'or sur toute cette partie de territoire comprise dans la patente Delery, dans la paroisse de Saint-François, Beauce. L'honorable M. Gifford répond qu'il y a une loi qui régit cette matière.

L'honorable M. Mercier demande si le gouvernement a l'intention de nommer un recorder à Montréal; et, dans ce cas, quand sera-t-il nommé? L'honorable M. Loranger dit que le gouvernement prendra l'affaire en considération aussitôt que les amendements à la charte de la ville de Montréal auront été adoptés. L'honorable M. Joly demande un état indiquant à quelles conditions les billets spéciaux, de souscription et de retour sont vendus sur le chemin de fer du gouvernement. Il dit que son but n'est pas d'accuser le gouvernement, mais uniquement de s'assurer si les accusations de favoritisme portées contre lui à ce sujet sont fondées ou non.

M. Chapleau explique longuement les principes qui ont guidé le gouvernement dans l'octroi des billets de passage. Pour le moment, il dit que les billets ont été accordés à des membres de législatures fédérale et locale, et à chaque journal important de la province, sans égard à la politique. Des billets complémentaires ont aussi été émis en faveur de directeurs et gérants d'autres chemins de fer et de compagnies de navigation. L'honorable M. Frenay dit qu'il croit que l'administration de ce chemin s'était montrée beaucoup moins libérale sous ce rapport que d'autres lignes semblables. Il y avait un service efficace de police secrète sur les trains, et le gouvernement a une entière confiance dans l'intégrité de ses conducteurs.

Un grand nombre de demandes de documents sont ensuite adoptées. L'honorable M. Marchand annonce qu'il ne présentera pas la motion dont il a donné avis au sujet de l'affaire Chapleau-Prentice, si le gouvernement veut laisser le comité des chemins de fer publics libre de s'enquérir de la chose. M. Chapleau assure le député de Saint-Jean que le gouvernement ne mettra pas d'obstacles à l'enquête sur les \$4,000,000, aussi bien que sur les \$300,000, et, en conséquence, il espère que le comité sera retiré.

M. Marchand consent à retirer la motion, se réservant le droit de la faire si le moindre effort a lieu dans le comité des comptes publics pour en limiter l'examen.

Le bill de M. Irvine pour amender le code de procédure civile de manière à mieux assurer la présence des témoins, est considéré en comité, lu une troisième fois et passé. La chambre se forme en comité sur le bill pour amender les divers actes relatifs à la profession de notaire dans la province, et en biffe la première clause.

M. Langlois propose la seconde lecture du bill pour amender la loi des élections contestées de Québec. Après une longue discussion, la motion réale sur le bureau de la chambre.

La chambre s'ajourne à 10 h. 55 m. p.m.

CONSEIL DE VILLE

Une assemblée régulière du conseil de ville a eu lieu hier soir. Etaient présents: Son Honneur le maire, les échevins Heney, Coleman, Lauzon, Egleson, Masson, Scott, Starnes, Robier, Roques, Christian, Lewis, Harris et Jamieson.

Plusieurs pétitions pour réduction de taxes et pour certains travaux dans les rues, sont référées au Bureau des travaux. Une lettre est reçue de W. P. Lett, demandant, au nom des employés de la corporation, les vacances ordinaires.

Sur motion de l'échevin Scott, cette demande est accordée. Une lettre est reçue de l'avocat de la corporation, disant qu'il est d'opinion que la ville a le droit d'imposer une taxe de \$5 sur les baines privées.

Une communication est reçue de M. Young, chef de la brigade du feu, déclarant que le télégraphe d'alarme de la ville est dans une telle condition, en conséquence des nombreux fils téléphoniques qui ont été posés sur ses poteaux, qu'il ne peut s'y fier seulement pour une heure. Comme il n'a aucun contrôle dans cette affaire, il demande que le conseil de ville ne le tienne pas responsable des pertes qui pourraient s'en suivre.

Le chevin Lauzon propose que cette lettre soit déferée au comité de l'aqueduc avec instruction de faire rapport. Proposé en amendement par l'échevin Roques, secondé par l'échevin Starnes, que la communication de M. Young soit reçue, et que, le télégraphe d'alarme devant fonctionner conjointement avec la brigade du feu, la gestion en soit transférée du comité de l'aqueduc à celui du feu et de l'éclairage.

Une longue discussion s'engage sur l'amendement, qui est adopté sur le vote prépondérant du maire. La division fut comme suit: Pour: l'échevins Robier, Scott, Christian, Lewis, Starnes, Masson, Coleman, Egleson, Harris, Heney et Lauzon—6. Son Honneur le maire présente au conseil une communication signée par lui à l'effet que le commissaire des taxes reçoit instruction de prendre avis de l'avocat de la corporation et de faire rapport sur la décision d'imposer une taxe sur les poteaux de télégraphe érigés par le gouvernement ou des compagnies privées.

Lu un rapport de Son Honneur le maire au sujet du dépôt du chemin de fer Q. M. O. et O., déclarant qu'à une assemblée du comité conjoint des finances et du bureau des travaux, il fut décidé de demander au conseil d'autoriser la nomination d'un comité de citoyens pour discuter le sujet.

L'échevin Scott propose, secondé par l'échevin Lauzon, que la communication de M. le maire soit reçue et déferée au comité spécial déjà nommé pour considérer s'il serait praticable de faire rendre le chemin de fer du Nord à une station qui serait construite dans le centre de la ville, et que les messieurs suivants, qui sont tous contribuables, soient ajoutés à ce comité: M. G. Parley, J. R. Booth, F. Glenow, McLeod Stewart, C. Magee, W. H. Waller, J. W. Sweetland, M.D.; F. McDougall, P. H. Chabot, James O'Connor et A. D. Ri-chard.

Après une longue discussion, il est proposé en amendement par l'échevin Roques, secondé par l'échevin Jamieson, que la communication de Son Honneur le maire soit reçue et déferée au comité spécial déjà nommé, lequel reçoit instruction de faire rapport et recommander quelque mode d'action à la prochaine séance du conseil.

L'amendement est adopté sur la division suivante: Pour: Robier, Jamieson, Coleman, Egleson, Starnes, Heney et Roques—7. Contre: Masson, Christian, Lewis, Scott, Harris et Lauzon—6. Le comité des finances recommande le paiement des sommes suivantes pour divers comptes et salaires officiels: Le man du greffier.....\$ 944 87 H. Lapiere, frais légaux..... 41 67 Département de la police..... 1,155 84 do do du feu..... 701 67 Bureau de santé..... 143 33 Marchés..... 320 00 Département du feu..... 301 94 11 41 Divers..... 128 20 Impressions et annonces..... 270 00 Marchés..... 132 40 Département de la police..... 22 57 Hôtel de ville..... 69 09 Compte de charité..... 393 60 Améliorations à Maj'r Hill..... 122 73 Améliorations dans les rues..... 2,201 60 Aqueduc..... 1,141 60 Total.....\$8,001 85

Ce rapport est adopté. Un règlement au sujet de la construction d'un égout pour l'école normale est présenté et lu la première fois. Un règlement pour abroger le règlement No. 16 des commissaires de l'aqueduc et pour établir une taxe sur les lieux d'aisance dans les écoles, subit la première lecture, de même qu'un autre règlement pour permettre le paiement des taxes pour 1880 par versements, et pour imposer un paiement mensuel d'amortissement sur tous arrarages de taxes.

Sur motion de l'échevin Egleson, secondé par l'échevin Scott, il est résolu que lorsque le conseil s'ajourne aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au premier lundi de septembre. Le conseil s'ajourne alors.

FUNÉRAILLES DE FEU MESSIRE J. S. GINGUET

— Ce matin, à dix heures, ont eu lieu à Saint-François de Sales de la Gatineau, les funérailles de M. l'abbé J.S. Ginguet, ancien curé de cette paroisse, au milieu d'un concours considérable de fidèles et de membres du clergé, parmi lesquels on remarquait les Rév. P.P. Tabaret, Caivin, Vail-lancourt, Chaine, Dusserre, Bérubé, Sauvé, Corckery, Pelletier, Campeau, Marion, Foley.

La messe a été chantée par M. Dusserre, aïe de M.M. Sauvé et Pelletier agissant comme diacre et sous-diacre. Le sermon a été prêché par le R. P. Filiatre, O.M.I., qui, en termes très heureux, rappela le dévouement, la fidélité et la régularité exemplaires qu'il montra en toute circonstance le vigileur dévoué dans sa mission sacerdotale.

M. J. S. Ginguet est né en France, où il a été ordonné prêtre dans le diocèse de Nancy. Jeune encore, il passa sa patrie pour venir travailler à la vigne du Seigneur dans le Canada. Il a d'abord exercé son ministère sacré à Sainte-Jude, puis à Saint-François de Sales de la Gatineau, où il a été curé pendant dix-huit ans, et enfin à la Passe pendant quinze ans. Depuis trois ans, son âge avancé l'avait forcé à laisser la vie active de curé, et il s'était retiré à la Gatineau, son ancienne paroisse. C'est là qu'il s'est éteint paisiblement le 2 courant, dans sa 85e année et à la 60e de prêtrise.

Sa vie a été très laborieuse, et il

emporte avec lui dans la tombe l'estime et les regrets de ses confrères et de tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître et d'apprecier ses précieuses qualités de l'esprit et du cœur.

Une supercherie. C'est tellement l'habitude, aujourd'hui, d'écrire le commencement d'un article élégant et intéressant, et de terminer par une annonce, que nous évitons avec soin cette supercherie et attirons tout bonnement l'attention sur les mérites des Amers de Houblon en des termes aussi simples que possible, afin d'induire le public à en faire l'essai, attendu que lorsque leur vertu est connue, on ne peut se servir d'autre chose.

AVIS. Quelques patriotes, en s'éveillant, le lendemain d'une fête, s'aperçoivent que leur chapeau est quelquefois trois points trop étroit.

Dans l'opinion des hommes de la science, ce fait est dû à l'expansion de la partie ou des parties affectées, résultat d'une émotion trop soudaine ou prolongée. C'est ainsi que le cœur palpite de joie; que la poitrine s'enfle d'orgueil; que le tête grossit de patriotisme.

Lorsque ceci a lieu, c'est très mal de vouloir enfoncer le même chapeau sur sa tête à force de bras. Laissez tout simplement l'ancien couvre-chef de côté et venez acheter un de mes Chapeaux nous de foue ou de paille, qui conviennent parfaitement au cas en question.

R. J. DEVLIN Déménagé au No. 87, rue Sparks, porte voisine du magasin de papeterie de Durie.

LES AMERS DE HOUBLON (Un remède, non un breuvage) contre les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la fièvre, des rhumes et des organes lymphatiques, les maladies de Nerfs, l'insomnie, et surtout les Maladies des Femmes.

\$1000 EN OR. Seront payés pour chaque cas qu'il ne guérira pas, ou si le malade ne peut entrer dans leur composition. Demandez les Amers de Houblon à votre pharmacien, et prenez-les avant de vous coucher. N'en prenez pas d'autres. D. J. C. est un remède absolu et irrésistible contre l'insomnie et l'usage de l'opium, du tabac et des narcotiques.

CHATELAIN & Co. CHOCOLATIER. En vente par tous les pharmaciens. On manufacture des Amers de Houblon, Rochester, N. Y., et Toronto, Ont.

Chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental A MAINTENANT EN VENTE Billets d'Excursion et de Touriste, Aux prix les plus réduits.

Pour le lac Memphrémagog, les Montagnes Blanches, Portland, Boston, New-York, le Saguenay, Saint-Jean, Halifax, et autres points sur le chemin de fer Intercolonial. Pour les détails, s'adresser au bureau, vis-à-vis l'Hôtel Russell, Ottawa.

L. A. SENECAL, Surintendant général. Ottawa, 5 juillet 1880. Quelques chose qui mérite d'être connu.

C. GAGNÉ ET Cie. Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Hardes faites et de Tweeds!

LES PLUS BELLES Hardes faites DANS LA VILLE. Venez les voir. Toujours heureux de montrer les marchandises. HABILLEMENT COMPLET POUR \$7.50. 277, Rue Wellington.

M. BILSKY, PRETEUR SUR GAGES. No 98, Rue Rideau. Argent avancé contre Montres, Diamants, Bijoux, Vêtements, etc., etc. Montres neuves et de seconde-main à vendre à grand marché. Ottawa, 29 juin 1880.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-séjour et enclouées: "Soumissions pour l'achat des charbonniers" seront reçues à ce bureau jusqu'au 12 de JUILLET courant, à midi, pour parachever quatre charbonniers au rez-de-chaussée du Bloc de l'ONCE, Ottawa.

Le dessin et les spécifications ne peuvent être vus à ce bureau le et après mardi, 6 août. Le département ne s'oblige pas à occuper le plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 3 juillet 1880.

LES AMERS DE HOUBLON (Un remède, non un breuvage) contre les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la fièvre, des rhumes et des organes lymphatiques, les maladies de Nerfs, l'insomnie, et surtout les Maladies des Femmes.

\$1000 EN OR. Seront payés pour chaque cas qu'il ne guérira pas, ou si le malade ne peut entrer dans leur composition. Demandez les Amers de Houblon à votre pharmacien, et prenez-les avant de vous coucher. N'en prenez pas d'autres. D. J. C. est un remède absolu et irrésistible contre l'insomnie et l'usage de l'opium, du tabac et des narcotiques.

CHATELAIN & Co. CHOCOLATIER. En vente par tous les pharmaciens. On manufacture des Amers de Houblon, Rochester, N. Y., et Toronto, Ont.

Chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental A MAINTENANT EN VENTE Billets d'Excursion et de Touriste, Aux prix les plus réduits.

Pour le lac Memphrémagog, les Montagnes Blanches, Portland, Boston, New-York, le Saguenay, Saint-Jean, Halifax, et autres points sur le chemin de fer Intercolonial. Pour les détails, s'adresser au bureau, vis-à-vis l'Hôtel Russell, Ottawa.

L. A. SENECAL, Surintendant général. Ottawa, 5 juillet 1880. Quelques chose qui mérite d'être connu.

C. GAGNÉ ET Cie. Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Hardes faites et de Tweeds!

LES PLUS BELLES Hardes faites DANS LA VILLE. Venez les voir. Toujours heureux de montrer les marchandises. HABILLEMENT COMPLET POUR \$7.50. 277, Rue Wellington.

M. BILSKY, PRETEUR SUR GAGES. No 98, Rue Rideau. Argent avancé contre Montres, Diamants, Bijoux, Vêtements, etc., etc. Montres neuves et de seconde-main à vendre à grand marché. Ottawa, 29 juin 1880.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-séjour et enclouées: "Soumissions pour l'achat des charbonniers" seront reçues à ce bureau jusqu'au 12 de JUILLET courant, à midi, pour parachever quatre charbonniers au rez-de-chaussée du Bloc de l'ONCE, Ottawa.

Le dessin et les spécifications ne peuvent être vus à ce bureau le et après mardi, 6 août. Le département ne s'oblige pas à occuper le plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 3 juillet 1880.

LES AMERS DE HOUBLON (Un remède, non un breuvage) contre les maladies de l'estomac, des intestins, du sang, de la fièvre, des rhumes et des organes lymphatiques, les maladies de Nerfs, l'insomnie, et surtout les Maladies des Femmes.

\$1000 EN OR. Seront payés pour chaque cas qu'il ne guérira pas, ou si le malade ne peut entrer dans leur composition. Demandez les Amers de Houblon à votre pharmacien, et prenez-les avant de vous coucher. N'en prenez pas d'autres. D. J. C. est un remède absolu et irrésistible contre l'insomnie et l'usage de l'opium, du tabac et des narcotiques.

CHATELAIN & Co. CHOCOLATIER. En vente par tous les pharmaciens. On manufacture des Amers de Houblon, Rochester, N. Y., et Toronto, Ont.

Chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental A MAINTENANT EN VENTE Billets d'Excursion et de Touriste, Aux prix les plus réduits.

Pour le lac Memphrémagog, les Montagnes Blanches, Portland, Boston, New-York, le Saguenay, Saint-Jean, Halifax, et autres points sur le chemin de fer Intercolonial. Pour les détails, s'adresser au bureau, vis-à-vis l'Hôtel Russell, Ottawa.

L. A. SENECAL, Surintendant général. Ottawa, 5 juillet 1880. Quelques chose qui mérite d'être connu.

Paniers de Marché ET PANIERS DE COLLATION En grande Variété CHEZ

C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

FOURNAISES A AIR CHAUD! Pour les écoles publiques ou les maisons privées.

Ces fournaises, pour le charbon ou le bois, sont de construction toute récente et améliorée. Comme référence, nous donnerons les noms de celles de nos pratiques pour lesquelles nous avons construit des fournaises à air chaud durant les 16 dernières années.

H. Meadows & Cie Dépot de Potres de la "Capitale," 525 - Rue Sussex - 525

Robes! Robes!! STITT & Cie. Robes légères

Mousseline à robe Pompadour..... 13c do do do..... 15c Mousseline à robe française..... 17c Mousseline à robe organdi..... 22c

CETTE SEMAINE Nous vendons Percales, se lavant..... 10c et 12c Brillants, se lavant..... 13c Mousseline barrée..... 14c et 16c

Fréquent Assaut. On a presque épuisé d'assaut notre département de robes se lavant. Indienne se lavant..... 8c à 10c do do do..... 13c Indienne Pompadour..... 12c à 14c Cambrics Polka..... 15c

Costumes Jersey Stitt & Cie Jersey bleu-bleu.....\$3 00 Jersey bleu-marin..... 2 00 Jersey noir..... 2 80 Jersey cardinal..... 2 25

La dernière NOUVEAUTE est fait de ROBES est le costume Jersey. Les robes s'ajustent parfaitement à toutes les tailles. Une robe d'été pour VOYAGE

BAINS DE NATATION! BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE RUE NICOLAS.

Ouvrés pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir. Prix..... 25 cts chaque Billets de saison..... \$5.00

Tous les saps (mercredi exceptés), de 6 heures p.m. à 10 hrs p.m. 10 CENTINS. Le mercredi, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, pour les dames seulement. Service par des personnes du sexe.

LITS DE PLUME NETTOYES. Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en enlevant les sautes, la graisse et la fibre. Je répare aussi les matelas et tapis de tout sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront peints en gris-bleu et ornés.

A. BEAUVAIS, 200, rue Cumberland. CERTIFICAT DU DR A. BOBILLARD, Ottawa, 4 avril 1880.

Avant visité l'établissement de M.L. Beauvais et de voir le système de nettoyage et de désinfection de la plume, je suis parfaitement convaincu de l'efficacité de l'opération et de l'importance de ce service. J'espère que les bons résultats de leur service et de nettoyer les litières qu'ils ont données à ceux qui

SERA A OTTAWA DURANT 2 JOURS,
MARDI ET MERCREDI, 6 ET 7 JUILLET

REPRÉSENTATIONS L'APRES-MIDI ET LE SOIR.

LE GRAND

Cirque de Forepaugh

15 ELEPHANTS-ACTEURS



DES MILLIERS DE PERSONNES viennent de tous côtés pour voir ces prodiges au **PLUS GRAND CIRQUE DU MONDE.**

DEUXIEME VISITE au CANADA en CINQ ANS.

Exhibition 10 fois plus importante que par le passé.

SEULE GRANDE EXHIBITION

DEVANT VISITER

OTTAWA CETTE ANNEE.

16^{me} TOUR ANNUEL.

GRAND Cirque FOREPAUGH

COMBINAISON COLOSSALE DE

Ménagerie, Musée et Cirque en Deux Grandes Tentes

— AUSSI UN —

GROUPE D'ANIMAUX DRESSÉS ET INSTRUITS
 Tigres, Hyènes, Ours apprivoisés, Bœufs et Bisons dressés venant des Plaines et des Montagnes Rocheuses.
 ETALONS INSTRUITS A UN DEGRE ETONNANT
 OISEAUX ET PIGEONS MESSAGERS.

Le prodige du siècle, M. LOYAL, l'homme météore, un

HOMME LANCÉ PAR UN CANON MONSTRE

Chargé de poudre et tiré en présence de l'auditoire. L'homme ainsi lancé est reçu par une femme sur un trapeze volant.

QUATRE GIRAFES DRESSÉES



EXPOSITION A OTTAWA

Sur la **PLACE CARTIER**

DURANT DEUX JOURS,

MARDI ET MERCREDI, 6 ET 7 JUILLET

1500 ANIMAUX et OISEAUX rares venant des pays étrangers.

Dans la GRANDE MÉNAGERIE l'on verra aussi un **HIPPOPOTAME, un RHINOCÉROS MONSTRUEUX,** PESANT SIX-CENTS TONNEAUX.



DES LIONS DE MER, Toutes espèces d'animaux et des **DES GIRAFES DRESSÉES**



Tous les pavillons illuminés par une lumière plus brillante que le soleil. La

Puissante Lumière Electrique,

Qui peut être vue en opération durant l'après-midi comme le soir.



GRANDE ASCENSION EN BALLON, GRATIS.

GRAND HIPPODROME

EXHIBITION à OTTAWA SUR LA PLACE CARTIER



Mardi et Mercredi, 6 et 7 Juillet 1880. APRES-MIDI ET SOIR.

"ZUILA" LA BLONDIN



Marche ayant les yeux bandés et les pieds dans un sac, SUR UNE CORDE TENDUE 60 PIEDS EN L'AIR.



ELLE MARCHE SUR LE CABLE PORTANT UN HOMME SUR SON DOS. **GRANDE PARADE DANS LES RUES.** La procession la plus complète et la plus brillante qui ait jamais été faite par n'importe quel cirque du monde. Cette procession partira de l'endroit où les tentes seront dressées entre neuf et dix heures du matin les jours des expositions, qui auront lieu l'après-midi et le soir à deux heures et demie et à huit heures.

ADMINISTRATION 50 Cts. Enfants au-dessous de neuf ans, 25 Cts.

ZUILA, LA RIVALE DE BLONDIN



Qui a fait tant de sensation à Paris et dans les autres villes d'Europe en traversant, les yeux bandés, sur un fil de fer placé à une hauteur de 60 pieds et en accomplissant le même tour de force, les pieds dans un sac, et de plus, en conduisant un vélocipède sur un fil de fer placé à cette même hauteur, accomplira ces tours de force incroyables à chaque représentation.

FOREPAUGH